Embargo – 09.59 hrs BST, Tuesday 9th July

Une étude majeure montre que les consommateurs veulent savoir comment est produite leur nourriture

Une nouvelle étude indépendante*, publiée aujourd'hui, montre que 9 consommateurs français sur 10 veulent savoir de quel système d'élevage sont issus leurs produits carnés et laitiers.

La Commission européenne résiste à cette demande et semble vouloir garder les consommateurs dans l'ignorance sur la provenance de leur nourriture.

92% des consommateurs français souhaitent un étiquetage en fonction du mode de production, qui permettra d'identifier clairement le système d'élevage utilisé pour les produits carnés et laitiers. Presque autant, 80%, affirment que le bien-être des animaux d'élevage est une donnée importante lorsqu'ils achètent un produit.

Cette étude réalisée à l'initiative de « Question d'étiquette », un projet réunissant Compassion in World Farming (CIWF), la Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals (RSPCA), la Soil Association et la World Society for the Protection of Animals (WSPA), est une des enquêtes les plus exhaustives sur l'étiquetage de la nourriture en lien avec le bien-être animal en Europe. Elle indique que le bien-être des animaux d'élevage est un facteur important lors des choix alimentaires et qu'il y a une demande forte des consommateurs français pour une méthode d'étiquetage en fonction des modes de production.

Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France réagit « *Malgré un étiquetage clair des modes d'élevage pour les œufs et la nouvelle législation européenne pour étiqueter les poissons selon le mode de pêche, les consommateurs ne disposent d'aucune information sur les modes d'élevage de la plupart de leur viande et des produits laitiers* ».

L'étiquetage en fonction du mode d'élevage est obligatoire pour les œufs dans l'UE depuis 2004[1]. Depuis, tous les œufs à la vente sont étiquetés sur leur coquille comme « œufs de poules élevées en cage », « œufs de poules élevées au sol », « œufs de poules élevées en plein air » ou « bio ». Ce simple changement a drastiquement augmenté les ventes d'œufs de poules élevées en plein air[2]. L'étiquetage en fonction du mode de capture des poissons a été annoncé par l'UE en juin 2013[3].

Julia Wrathall, directrice du département Animaux de ferme à la RSPCA, ajoute "'*cela peut être très difficile pour le consommateur de trouver des produits plus respectueux des animaux. Il*

existe des labels et des étiquetages qui utilisent des images ou un vocabulaire qui suggère le respect du bien-être animal alors que les produits sont en réalité issus d'élevages industriels. Comme nous l'avons vu pour les œufs, les consommateurs peuvent par leurs choix améliorer les systèmes d'élevage, mais pour cela, ils ont besoin d'information claire et comparable sur les produits qu'ils achètent. ».

En 2010, le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales du Royaume-Uni (Defra) a effectué sa propre étude sur le sujet, en prenant en compte les opinions de seulement 96 personnes[4]. L'étude a conclu que l'étiquetage pourrait avoir un effet limité sur les comportements d'achat. Malheureusement cette étude a été utilisée de façon disproportionnée à la fois par leurs services et par la Commission Européenne pour ne pas avancer sur cet étiquetage. Mais cette nouvelle étude auprès de trente fois plus de consommateurs montre bien qu'ils veulent un étiquetage clair.

Phil Lymbery, directeur exécutif de CIWF affirme « *c'est incroyable que Defra et la Commission Européenne résistent encore à un étiquetage clair sur les modes d'élevage pour les produits laitiers et carnés*.

« Le Ministre de l'agriculture britannique, David Heath, a affirmé à plusieurs reprises que l'étiquetage selon le mode d'élevage était trop compliqué, que le bien-être animal pouvait être respecté même dans les systèmes les plus intensifs, et que l'étiquetage n'avait pas une influence assez importante sur le comportement des consommateurs.

« L'étude de Questions d'étiquette a interrogé trente fois plus de consommateurs que l'étude de Defra. Elle contredit directement la position du gouvernement. »

L'étude porte aussi sur la confiance du consommateur sur les termes proposés par *Question d'étiquette* pour la viande de poulet : en bâtiment intensif, en bâtiment extensif, en plein air et bio. Plus des ¾ des personnes interrogées ont répondu qu'elles voudraient utiliser ces termes.

La majorité des poulets dans l'UE sont élevés dans des systèmes intensifs, ce qui peut affecter fortement sur leur bien-être (ex : boiteries, insuffisances respiratoire et pulmonaire, etc.). Avec près de 80% des poulets élevés de façon intensive, il peut être très difficile pour les consommateurs de trouver une alternative plus respectueuse du bien-être animal.

- **Pour un résumé complet des résultats de cette enquête : http://www.labellingmatters.org/images/LM-BRIEFING-FINAL-Landmark-FR.pdf**
- **Les consommateurs peuvent soutenir la campagne et y prendre part en allant sur le site http://www.labellingmatters.org/action.html @LabellingM**
- **Pour lire l'enquête complète (en anglais) : http://www.labellingmatters.org/images/Labelling_Matters_Final_Full_Report_V1f.pdf**

Pour plus d'informations:
Léopoldine Charbonneaux
l.charbonneaux@ciwf.fr ou 01 79 97 70 50

*** Résultats de QA Research**
Tous les chiffres, sauf indication contraire, proviennent de QA Research. La taille de l'échantillon était de 3003 adultes répartis entre l'Angleterre, la République Tchèque et la France (1001 dans chaque pays). L'enquête a été réalisée en avril et mai 2013, en ligne sur des panels de consommateurs. Les chiffres sont représentatifs de l'ensemble de la population de plus de 16 ans.

Chiffres clés pour la France:

- 92% des consommateurs ont répondu que l'étiquetage en fonction du mode d'élevage, basé sur le modèle des œufs, devrait être étendu à tous les produits carnés et laitiers.
- 80% des personnes interrogées ont répondu que le bien être animal est un élément très ou assez important à leurs yeux lors de leur choix alimentaires.
- 82% des personnes interrogées ont répondu que les termes d'un étiquetage en fonction du mode d'élevage, comme ceux qui existent pour les œufs, fournissaient, souvent ou certainement, une information claire et leur permettaient de faire un choix éclairé.
- 90% des personnes interrogées déclarent qu'ils aimeraient, fortement ou modérément, voir plus d'information sur les emballages alimentaires si l'information proposée leur était utile.

Chiffres européens à titre de comparaison:

- 83% des consommateurs britanniques, et 78% des consommateurs tchèques ont répondu que l'étiquetage en fonction du mode de production, basé sur le modèle des œufs, devrait être étendu à tous les produits carnés et laitiers.
- 79% des consommateurs anglais, et 60% des consommateurs tchèques ont répondu que le bien-être animal est un élément très ou assez important à leurs yeux lors de leur choix alimentaires.
- 73% des consommateurs anglais, et 70% des consommateurs tchèques que les termes d'un étiquetage en fonction du mode d'élevage, comme ceux qui existent pour les œufs, fournissaient, souvent ou certainement, une information claire et leur permettaient de faire un choix éclairé.
- 88% des consommateurs anglais et 84% des consommateurs tchèques ont dit qu'ils aimeraient, fortement ou modérément, voir plus d'information sur les emballages alimentaires si l'information proposée leur était utile.

Notes :

[1] l'étiquetage en fonction du mode d'élevage des œufs coquille au niveau européen a été introduit en 2004. Il rend obligatoire le marquage des œufs et des emballages selon les codes suivants : 0 : bio, 1 : plein air, 2 : au sol, 3 : œufs issus de poules en cage.

2. au Royaume Uni, en 2011, la production d'œufs issus de modes de productions hors cage a atteint 51% du marché des œufs, par rapport à 31% en 2003. La tendance se retrouve dans d'autres pays européens, par exemple avec une augmentation de 57% en Autriche, 24% en Italie, et 57% en allemagne

3. Source: Europa http://www.europarl.europa.eu/news/en/pressroom/content/20130605IPR11103/html/Agreement-on-marketing-rules-for-fisheries-products
4. Source: Defra
http://randd.defra.gov.uk/Default.aspx?Menu=Menu&Module=More&Location=None&Completed=0&ProjectID=17379